



Photo: Véronique Laflamme

Une occupation du terrain avait eu lieu le 1er juin 2019 où plus d'une cinquantaine de personnes avaient revendiqué un parc, du logement social et un jardin communautaire.

L'ÎLOT SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Le 18 octobre dernier, des membres du Comité populaire ont déposé au conseil municipal sa déclaration d'appui pour un projet de réaménagement citoyen de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul [...]

PAGE 10

DROIT DE MANIFESTER

L'enjeu de l'itinéraire des manifestations invalidé

PAGE 9

MOBILISATION POUR LE COMPOSTAGE À QUÉBEC

Le club des filles de l'école Saint-Jean-Baptiste passe à l'action

PAGE 2

PORTRAIT DE RÉSIDENTES

L'*Infobourg* remet de l'avant des portraits de femmes du quartier

PAGE 9



Problèmes de logement ?

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454



Journal de quartier publié à 6 500 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures.

Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro

Marie-Ève Duchesne, Pascaline Lamare, Laurence Simard.

Ont aussi contribué

Fabien Abitbol, Vincent Baillargeon, Lionel Bernatchez, Marielle Bouchard, Amélie Châteauneuf, Marjolaine Denault, Valérie Dubeau, Pierre Lanthier, Agathe Légaré, Mathieu Nicolet, Marie-Josée Pineault, Daniel Poulin-Gallant.

Mots croisés

Agathe Légaré

Graphisme

Anne-Christine Guy

Correction

Catherine Duchesneau

Photographie

Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité

Marie-Ève Duchesne (418-522-0454)

Coordonnées

780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
418-522-0454
www.compop.net
comite.populaire@videotron.ca

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : compop.net/polinfo.

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

LE CLUB DES FILLES SE MOBILISE POUR LE COMPOSTAGE DANS LA VILLE DE QUÉBEC

Par Marie-Ève Duchesne

Elles sont trois à me présenter leurs revendications et à me parler de leur vision de l'avenir et de leur projet actuel. Elles sont trois élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste et elles sont allumées, critiques et articulées. Elles s'impliquent au club des filles (dans le cadre des mercredis PM de leur école), animé par la YWCA, un organisme communautaire qui travaille à favoriser le bien-être, la sécurité et le plein potentiel des femmes et des filles, et qui contribue à les amener vers le meilleur d'elles-mêmes. Rencontre avec Andréa Hénon-Lévy, Annélie Malado Ba et Zélie Dubois.

Pour du compost dans les plus brefs délais

Le projet d'action communautaire porté par le club des filles vise à exiger de la Ville de Québec qu'elle instaure un système de récolte des matières compostables à domicile. Cette demande s'inscrit dans un souci de réduire la pollution plus largement. Afin d'interpeler la Ville, et plus particulièrement le maire Labeaume, elles ont peinturé un bac de récupération sur roues en brun, couleur associée aux bacs servant au compost dans les endroits où la gestion des matières compostables est possible. Ce bac a d'ailleurs été pris en photo devant l'hôtel de ville afin de mettre la pression nécessaire pour que le maire réponde à leurs questions.

Elles ont aussi produit un zine* qu'elles ont distribué dans le quartier. Ce zine avait pour objectifs d'informer la population, d'aller à la rencontre des gens et de créer des contacts. Chaque participante du club des filles y a mis un peu d'elle-même : certaines ont écrit des textes, d'autres ont fait des illustrations, un portrait du maire Labeaume ou la page couverture.

Aucune réponse du maire jusqu'à maintenant

Bien qu'elles aient envoyé une lettre et leur zine au maire, aucune réponse de ce dernier n'a été obtenue jusqu'à maintenant. Le club des filles souhaite une rencontre avec M. Labeaume et elles se disent prêtes à poser des questions. Afin d'augmenter la pression, elles demandent à la population de contacter la Ville de Québec pour appuyer leurs revendications et demander au maire de les rencontrer. Vous pouvez le faire en appelant au 3-1-1 ou par courriel à 311@ville.quebec.qc.ca Tous les «appuis d'adultes» sont nécessaires pour lutter contre les changements climatiques, disent-elles.

Une expérience d'action communautaire

Les comités filles, comme le club des filles de l'école Saint-Jean-Baptiste, sont des projets animés par la YWCA et mis sur pied par les jeunes dans le but de trouver des solutions aux problèmes qui les touchent dans la société. Nous avons profité de l'occasion pour demander aux trois participantes rencontrées comment elles trouvent leur expérience à travers ce projet d'action communautaire.



Photo: Anne-Sophie Trottiér

Andréa exprime très clairement sa fierté face au projet : « On est pas mal fières de nous. Si Greta Thunberg doit être fière d'elle, nous aussi on l'est. » Quant à Annélie, la démarche semble l'avoir surprise : « Je ne m'attendais pas du tout à faire des choses aussi grandes. » Zélie aussi va dans le même sens : « Moi aussi je suis surprise de ce que l'on fait et je trouve ça vraiment le fun. »


Ne manquerait plus qu'une priorité à l'environnement soit donnée par les gouvernements pour combler de bonheur et de fierté les participantes du club des filles! En attendant, saluons cette démarche militante positive des filles de l'école Saint-Jean-Baptiste et agissons nous aussi. Maintenant.

*Un zine est un journal/magazine fait à la main et produit en petit nombre.



Photo: Anne-Sophie Trottiér

En plus de transformer des bacs sur roues aux couleurs de la récupération des matières résiduelles compostables, ceux-ci ont été pris en photo devant l'hôtel de ville de Québec pour interpeler le maire Labeaume.



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R



ÉPICERIE J.A.MOISAN
epicerie@jamoisan.com
418-522-0685

PRODUITS POUR LA FINE CUISINE
ET NOTRE TERROIR QUÉBÉCOIS

ÉPICIER



LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

TRAVAUX SUR LA BOUCHERIE BÉGIN : DÉSAGRÉABLES JUSQU'AU BOUT

Par Vincent Baillargeon

En avril 2019, on nous promettait des travaux de démolition de l'édifice situé au 500, rue Saint-Jean, de mai à juin 2019. Selon le promoteur, les condos devaient être construits et livrés vers la fin 2019. Il est à parier que cela ne sera pas le cas.

Les moins observateurs et observatrices d'entre nous auront quand même remarqué le « non-couloir piétonnier » durant plusieurs mois sur la rue Sainte-Claire à l'intersection de la rue Saint-Jean.



L'édifice à condos se fait imposant au coin des rues Sainte-Claire et Saint-Jean.

La raison officielle de ce « non-passage piétonnier » est officiellement la sécurité en raison de la présence d'une grue de chantier. Si la raison peut nous sembler valable, nous pouvons tout de même dénoncer les retards dans la création du passage. En effet, si au début on croyait revenir des vacances de la construction avec un passage. On nous a, par la suite, promis le passage pour septembre, et encore par la suite le 18 octobre avec une possible extension en raison des retards. Au moment d'écrire ces lignes, aucun couloir sécuritaire n'est accessible entre les rues Sainte-Claire et Saint-Jean.

Plusieurs autres désagréments ont été soulignés par les gens du quartier: une diminution de l'achalandage du Vestiaire du Faubourg, difficultés d'accès pour les gens à mobilité réduite pour aller au Comité populaire en raison des nombreux obstacles et, bien évidemment, le bruit causé par les travaux ainsi que la sécurité compromise sur la rue Saint-Jean.

Nous pourrions nous consoler si le projet représentait une avancée pour le quartier, mais il n'en est rien. Des condos de luxe, alors que 785 ménages locataires payent plus de 50% pour se loger, cela n'a aucun sens. Notons également qu'à l'heure actuelle, quatre unités du projet sont vendues, deux sont réservées et quatre sont toujours disponibles. En d'autres mots, des condos à moitié vides, rien de bon pour stimuler la vie de quartier.

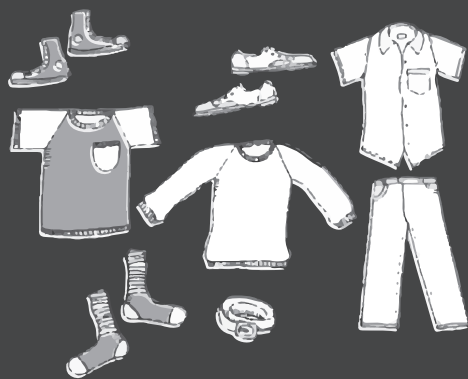
Don de la Ville de Québec

Bien avant que l'édifice soit vendu à la firme Genius, la Ville de Québec avait consenti un prêt à Luc Massicotte (ancien propriétaire de la défunte boucherie W.E. Bégin). Un prêt de plus de 200 000\$. « À la suite de la faillite de l'entreprise et de la faillite personnelle du promoteur principal (Luc Massicotte), il est proposé de radier la somme de 207 196\$ qui représente le solde du prêt au 31 décembre 2018 », peut-on lire dans les documents de la Ville. En d'autres mots, nous ne reverrons jamais l'argent prêté.

Il est à espérer que l'administration municipale apprenne de ses erreurs et qu'elle n'investira plus d'argent et de temps sur des projets qui mènent dans un cul-de-sac. Il est plus que temps que, dès qu'une telle situation se présente, la Ville prenne en main son développement économique et social.

Le Vestiaire du Faubourg

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie de nombreuses initiatives communautaires comme Le Vestiaire du Faubourg, une friperie située au 780, Sainte-Claire. L'équipe recueille les dons de vêtements en bon état sur les heures d'ouverture.



Devenez membre | 522-0454 | comite.populaire@videotron.ca

ARTIS JUDICIALI QUAND L'ART ET LA RÉINSERTION SOCIALE SE RENCONTRENT

Par Daniel Poulin-Gallant, criminologue et coordonnateur à AlterJustice, groupe d'aide et d'information aux personnes judiciairisées



L'œuvre collective créée pour l'événement.

Du 17 au 19 octobre s'est tenu à la Maison Mère-Mallet l'événement ArtisJudiciali, vernissage et exposition d'œuvres de personnes touchées par la judiciarisation. Nous avons eu la chance de recevoir cinq artistes judiciarisés ou dont l'art a comme sujet les personnes ex-détenues.

Le but de cet événement était bien simple : démontrer à la population de Québec qu'avoir un casier judiciaire, avoir eu des démêlés avec la justice n'est pas la fin d'une histoire d'une personne. Qu'il ne s'agit pas d'événements qui résument les individus, mais bien des histoires qui constituent une parcelle de leur identité. De faire voir que derrière le masque de « monstre » et de « criminel » se cache un être humain, aussi imparfait et aussi plein de qualités que les autres citoyens et citoyennes de sa communauté.

AlterJustice et l'Aumônerie communautaire de Québec ont uni leurs forces afin de sensibiliser les citoyennes et citoyens de la ville de Québec à la (ré)intégration sociocommunautaire des personnes judiciarisées. La sensibilisation de la population à l'endroit de ce processus est incontournable, puisque leur précieuse participation consolide la sécurité des communautés et contribue à éviter qu'il n'y ait d'autres victimes d'actes criminels subséquents.

En effet, le soutien à la (ré)intégration sociocommunautaire des personnes judiciarisées permet, notamment, d'avoir un emploi rémunéré, de prendre part à la vie sociale active, de développer un sentiment d'appartenance à leur communauté et de subvenir adéquatement à leurs besoins. Dans cet esprit, AlterJustice et l'Aumônerie communautaire de Québec ont participé à la Semaine de la réhabilitation sociale du 15 au 19 octobre 2019

Afin de mieux se conjuguer avec les aléas de la vie, l'art peut s'avérer un médium salvateur pour survivre à un épisode sombre. Les personnes judiciarisées ne font pas exception à la règle. L'expression artistique permet de s'adapter à l'enfermement en trouvant un refuge face à la solitude, le désespoir, les idées noires ou encore d'explorer son plein potentiel intérieur. Ces personnes peuvent ainsi se libérer d'un cri refoulé, extérioriser des sentiments complexes, symboliser leur souffrance ou exprimer leurs espoirs. Elles peuvent découvrir un talent caché, ou encore reprendre contact avec un intérêt sous-exploité.

Ainsi, AlterJustice et l'Aumônerie communautaire de Québec estiment que les œuvres des personnes judiciarisées ayant entrepris un processus de (ré)insertion sociale pourraient être mises de l'avant afin de sensibiliser la population de Québec aux divers enjeux avec lesquels elles doivent composer au quotidien.



L'équipe ayant contribué au projet.

Le 17 octobre au soir se tenait donc le vernissage d'ArtisJudiciali. Bouchées salées et sucrées en main, les personnes invitées ont pu admirer les œuvres de Desperado, Bird2, Jean-Guy L., Danny et Pierre Benezeth. Merci à Mademoiselle Pénélope pour ses délicieux canapés. Nous avons accueilli un peu plus de 80 personnes le soir même. Durant les deux jours de vernissage, ce sont plus de 300 personnes qui ont pu voir les œuvres accrochées dans la salle.

Nous sommes donc fiers de notre travail et de la réception que Québec a donnée à notre événement. Nous pouvons affirmer avec assurance que ce n'est que partie remise.

À l'an prochain pour Artis Judiciali 2020, édition améliorée!

JUSTICE POUR LES LOCATAIRES : RÉFORMONS LA RÉGIE DU LOGEMENT !

Par Marjolaine Denault, Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)



Créée en 1980, la Régie du logement avait pour objectif initial d'assurer une plus grande accessibilité à la justice. Elle devait également fournir de l'information sur le droit locatif et assurer la protection du parc de logements locatifs. Avec le temps, la Régie s'est détournée de sa mission sociale : elle expulse massivement des locataires de leur logement et l'accès au tribunal est de plus en plus difficile. Il est donc urgent que le gouvernement du Québec réalise une importante réforme de la Régie afin d'en faire un tribunal juste et accessible pour l'ensemble des locataires.

Nos critiques de la Régie du logement

Accessibilité et services

Alors que la Régie a la mission d'être un tribunal accessible, les freins à l'accès à la justice sont nombreux pour les locataires : augmentation constante des frais d'ouverture de dossier, fermeture de bureaux dans plusieurs régions, procédures complexes, manque d'assistance des juges, etc. Les locataires à faible revenu sont évidemment les plus pénalisés, n'ayant que peu de ressources pour accéder aux services de la Régie.

Délais

Les délais d'attente à la Régie sont excessivement longs. Les locataires doivent parfois attendre jusqu'à plus de deux ans avant d'obtenir une audience. Même les causes urgentes, comme un logement insalubre ou une absence de chauffage en hiver, sont traitées dans des délais inacceptables. La Régie préfère plutôt prioriser les causes en non-paiement de loyer sur les causes où la santé ou la sécurité des locataires est en danger.

Protection du parc de logements locatifs

La Régie du logement échoue dans sa mission de protection du parc de logements locatifs. Il est très facile pour les propriétaires d'évincer les locataires dans le but d'augmenter leurs profits. Une fois les locataires évincés, les logements sont transformés en condos, loués sur Airbnb ou tout simplement reloués plus chers. Ces pratiques mettent en péril le droit au maintien dans les lieux des locataires ainsi que le parc de logements locatifs.



Le 5 novembre dernier, des militants et militantes du Bureau d'animation et information logement (BAIL), du RCLALQ et des groupes alliés de Québec se sont rassemblés devant le Terminal de croisière - Port de Québec où la ministre Laforest participait au Rendez-vous de l'habitation concernant l'urgence d'apporter des changements majeurs à la Régie du logement pour protéger les droits des locataires.

Les causes en non-paiement de loyer

La Régie est devenue une véritable agence de recouvrement de loyer et une machine à expulser les locataires. Chaque année, des dizaines de milliers de dossiers sont ouverts à la Régie en non-paiement de loyer. À l'heure actuelle, la loi est ainsi faite que le tribunal ne permet pas aux locataires d'expliquer leur non-paiement, peu importe la raison (perte d'emploi, accident de travail, situation familiale difficile, etc.) Ainsi, si les locataires ne sont pas en mesure de payer avant que la décision soit rendue, ils et elles se font systématiquement expulser. Ces expulsions ont d'énormes coûts sociaux et des conséquences directes sur les ménages : discrimination par les futurs propriétaires, risque d'itinérance, appauvrissement, problèmes de santé, changement d'école rapide pour les enfants, etc.

Contrôle des loyers

Il n'existe pas de contrôle universel et obligatoire des loyers au Québec. La Régie fixe annuellement moins de 0,5% des loyers. La plupart des propriétaires haussent les loyers de manière abusive sans justification et les locataires craignent souvent de refuser ou négocier la hausse par peur de représailles. De plus, lors des causes en fixation de loyer, le tribunal est souvent laxiste à l'égard des procédures, ce qui défavorise les locataires.

Pour ces raisons, le RCLALQ revendique une réforme en profondeur de la Régie du logement qui contiendrait les éléments suivants :

- Elle favoriserait des solutions alternatives, comme les ententes de paiement, dans les dossiers en non-paiement de loyer plutôt que de favoriser l'expulsion massive de locataires;
- Elle assurerait réellement la protection du parc de logements locatifs et le droit au maintien dans les lieux des locataires;
- Elle instaurerait un véritable mécanisme de contrôle des loyers;
- Elle traiterait les causes urgentes dans un délai de 72 heures et entendrait toutes les autres causes par ordre d'ouverture dans un délai maximum de trois mois;
- Elle offrirait des services gratuits et facilement accessibles partout au Québec;
- Elle donnerait pleinement assistance aux locataires lors des audiences et s'assurerait que les juges facilitent la compréhension des procédures.

LA PAUVRETÉ TOUJOURS PRÉSENTE

Par Vincent Baillargeon

En aout 2018, le gouvernement fédéral a fait paraître la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, intitulée Une chance pour tous.

« Cette stratégie canadienne met de l'avant deux cibles prioritaires » :

- Réduire, d'ici 2020, le taux de pauvreté à 10%;
- Réduire, d'ici 2030, le taux de pauvreté à 6%.

En 2015, le taux de pauvreté au Canada s'établissait à 12,1%, ce qui représente plus de 4,3 millions de personnes.

Dans cette stratégie, le « seuil officiel de la pauvreté au Canada¹ » (SPC) fait son apparition. Avec la mise sur pied de ce seuil, le gouvernement trace une ligne pour distinguer qui est en situation de pauvreté de qui ne l'est pas. Le problème est que ce seuil officiel n'est ni plus ni moins qu'une copie de la Mesure du panier de consommation (MPC).

« La décision de prendre la MPC comme modèle pour établir le seuil officiel de pauvreté a des conséquences importantes. Que ce soit au plan provincial ou fédéral, la MPC a toujours été décrite comme une mesure de faible revenu et non comme le montant au-delà duquel une personne ou une famille serait sortie de la pauvreté. La MPC sert à indiquer le revenu minimal nécessaire pour combler les besoins de base. Il y a une différence importante entre pouvoir disposer du minimum vital et avoir (pour paraphraser la loi québécoise) les ressources, les moyens, les choix et le pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique. En établissant le seuil de pauvreté à la même hauteur que la MPC ou à peu près, on en arrive à une situation où une personne pourrait être "officiellement" sortie de la pauvreté tout en vivant dans un état de pauvreté matérielle »².

Si les différents gouvernements ne font de la pauvreté qu'une affaire de chiffres, il en va tout autrement dans la vie des personnes les plus démunies et dans les oppressions qu'elles vivent au quotidien.

La pauvreté au-delà des chiffres

Le 17 octobre dernier, Journée pour l'élimination de la pauvreté, le comité organisateur composé de RÉPAC 03-12, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, du CAPMO et de l'Association pour la défense des droits sociaux – Québec métropolitain) avait réuni plus de 80 personnes pour entendre Héloïse Varin d'Action Chômage de Québec, Véronique Laflamme du FRAPRU et Alice-Anne Simard d'Eau Secours. Ces dernières ont abordé respectivement l'assurance-chômage, le logement et la crise environnementale.



Photo: Nicolas Lefebvre Legault

Une salle pleine pour souligner la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, à Québec.

Plus précisément, Mme Varin a détaillé les lacunes de l'assurance-chômage et démontré la nécessité de réformer celle-ci de façon à assurer de meilleures protections pour les travailleurs et travailleuses. La porte-parole du FRAPRU, Véronique Laflamme, nous a rappelé pour sa part que le futur gouvernement fédéral doit notamment mieux soutenir le développement de logements sociaux.

Enfin, Alice-Anne Simard, d'Eau Secours, nous a présenté les liens qui existent entre justice sociale et justice environnementale.

1. Pour en savoir plus sur les différents taux de pauvreté :

<https://iris-recherche.qc.ca/blogue/passer-le-seuil-de-la-pauvrete-lequel>

2. La soupe au caillou #430 du Collectif pour un Québec sans pauvreté



LE SERVICE D'ALERTE PAR TEXTO DE LA VILLE A DISPARU

Par Fabien Abitbol



Photo: courtoisie.

Voici quelques années, la sécurité civile de la Ville de Québec avait mis en place un service d'alertes par texto (SMS), afin de prévenir les abonnés en cas d'urgence. La gigantesque panne d'Hydro-Québec survenue le 1er novembre dernier a permis de constater que ce service n'existait plus...

Si vous cherchez sur votre moteur favori les mots « ville Québec faire face », vous pouvez découvrir divers conseils de la sécurité civile. Ce service avait fait l'objet d'une présentation en séance publique du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste voici quelques années, de mémoire peut-être à l'hiver 2015.

Personnellement, ne connaissant que l'existence des alertes des postes diplomatiques français, j'étais content que ma ville d'adoption mette en place ce type de service, gratuit, pratique et non envahissant. Par exemple, il ne prévenait d'une opération de déneigement que lorsque cela avait lieu à des horaires inhabituels. D'ailleurs, le dernier texto que j'ai trouvé dans mon cellulaire date du 13 décembre 2017 à 5h30 et concernait un déneigement dans notre arrondissement. Malgré la tempête précoce de novembre 2018, je n'ai pas remarqué que je n'avais rien reçu. Peut-être simplement parce que je n'ai pas de voiture.

Le 1er novembre 2019, j'ai pu constater qu'il n'y avait pas de lumière à de grandes intersections (notamment Turnbull/René-Lévesque dans le faubourg). Malgré cela, je n'avais rien reçu sur mon cellulaire. Pareil pour l'ouverture par la Ville de trois centres d'hébergement. Centres qui, soit dit en passant, étaient très loin des quartiers centraux et qui ont fermé dès 21h30, par manque de « clients »: en tout, six personnes s'y étaient

présentées. Ayant remarqué sur Twitter qu'une connaissance interpellait la Ville de l'éloignement de ces centres, j'ai fait remarquer que je n'avais pas reçu le moindre texto. La réponse du compte Twitter de la Ville fut édifiante : « La Ville n'envoie plus de SMS, car cet outil ne permet pas la géolocalisation et qu'un délai peut s'écouler avant que les gens inscrits le reçoivent. En situation d'urgence, nous privilégions les réseaux sociaux », le tout assorti des comptes Twitter de la police et de la sécurité civile.

Tout le monde n'étant pas sur Twitter ou Facebook, et des recherches sur internet nécessitant d'avoir de l'électricité (ou du moins de la charge de batterie), j'ai trouvé pour le moins cette situation ubuesque. Sincèrement, je préfère recevoir des textos, même s'ils ne concernent que Beauport, par exemple, au fait d'être obligé de chercher. Dans Saint-Jean-Baptiste, les pannes ont été de longueurs diverses: à ma connaissance entre une heure et vingt heures. Dans un autre des quartiers centraux, j'ai appris que le courant, coupé le vendredi en début d'après-midi, n'est revenu que quatre jours plus tard.

Le lundi 11 novembre, la Ville me répondait qu'elle allait « repartager les communications de ses équipes terrains, soit du Service de police de la ville de Québec (SPVQ) et du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec (SPCIQ) ainsi que des autres partenaires impliqués, comme Hydro-Québec ». Vous êtes prévenus: c'est à vous de vous renseigner auprès de divers services, et donc d'avoir du courant... même si Hydro vous en prive. Pratique, non?

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste « Une force dans le quartier

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie de nombreuses initiatives communautaires comme le site de compostage communautaire du faubourg, inauguré en juin 2005 dans le parc Richelieu.

Devenez membre | 522-0454 | comite.populaire@videotron.ca



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison du lundi au samedi.
Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean

MA CARTE ALIMENTAIRE HAUTE-VILLE

Assis au Marché Jean-Talon à Montréal, j'observe l'abondance de produits frais et de qualité. Les couleurs et la variété inspirent une saine alimentation. Wow! Ça donne le goût de bien manger! Et lorsque je songe à la réalité alimentaire de la Haute-Ville de Québec, les mêmes constats ne sont pas aussi vrais. D'abord, il n'y a aucun marché public et puis la variété des services alimentaires n'est accessible qu'à une classe de la population qui a un plus grand pouvoir d'achat. Il est vrai que les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste ont une offre plus respectable avec des épicerie standards, mais qu'en est-il des quartiers Saint-Sacrement et Vieux-Québec? Il n'y a aucune épicerie en soi. De plus, lorsque l'on pense aux gens les plus démunis, bien se nourrir à des prix décents devient un casse-tête de tous les jours. Dans ce contexte, la Haute-Ville est bien souvent synonyme de désert alimentaire pour un grand nombre de personnes.

Il y a deux ans, le Projet Salsa est né afin de répondre en certains points à ces réalités. Trois initiatives ont été mises en œuvre: une carte alimentaire recensant l'ensemble des ressources et services en alimentation de la Haute-Ville de Québec, des fiches « Sauve ta bouffe », donnant trucs et astuces pour manger mieux et jeter moins, et l'implantation d'un frigo-partage.

En ce qui concerne la première initiative, un groupe d'organismes ** et un comité citoyen ont élaboré « Ma carte alimentaire Haute-Ville ». Dans un format pratique et condensé, cette carte présente des dizaines de services et ressources disponibles sur le territoire de la Haute-Ville. On y retrouve les adresses des activités disponibles pour la population vivant en situation de vulnérabilité socio-économique : distributions alimentaires, popotes roulantes, dépannages alimentaires, ateliers de cuisine, groupe d'achat, cuisines collectives, etc. On peut y retrouver enfin des liens pratiques sur l'agriculture urbaine et les points de chute de l'agriculture soutenue par la communauté.

Cet outil est disponible dans les différents centres de loisirs du territoire et bien entendu chez les différents organismes qui œuvrent en sécurité alimentaire. Vous pouvez vous la procurer également en la téléchargeant sur le site des AmiEs de la Terre de Québec : atquebec.org. Il en est de même pour les fiches « Sauve ta bouffe ».

Il est à noter qu'un premier frigo-partage a vu le jour à l'école Joseph-François Perrault, en collaboration avec les Loisirs du Faubourg (Centre communautaire Lucien-Borne).

Par Pierre Lanthier, Mobilisation Haute-Ville*

Mobilisation Haute-Ville poursuit le travail d'implantation pour de nouveaux secteurs.

L'accessibilité à de la nourriture saine et abordable est certainement l'un des défis majeurs pour la société actuelle et celle de demain. Le développement de la communauté dans laquelle nous vivons devient en ce sens l'une des réponses les plus riches et directes pour permettre au plus grand nombre de manger convenablement.

Pour plus de renseignements : mobilisationhauteville@gmail.com

* Mobilisation Haute-Ville est un regroupement intersectoriel d'organismes communautaires, d'institutions publiques, de commerçants, commerçantes, citoyennes et citoyens de la Haute-Ville de Québec.

** Ont participé: les AmiEs de la terre, Bénévolat Saint-Sacrement, le Carrefour d'action interculturelle, Mobilisation Haute-Ville et Projets Bourlamaque.

Ma carte Alimentaire Haute-Ville

Ressources en Alimentation

LÉGENDE

- Popote roulante**
Service de livraison de repas
- Frigo Libre-service**
Réfrigérateur installé dans un espace public et rempli par des dons
- Distribution alimentaire**
Distribution d'aliments sur une base régulière
- Repas congelés**
Repas congelés à prix modique
- Dépannage alimentaire**
Soutien temporaire à un besoin urgent en nourriture
- Offre de repas**
Repas à bas prix
- Cuisines collectives**
Partage de ressources pour cuisiner des plats économiques
- Ateliers éducatifs**
Recettes, techniques et astuce de cuisine
- Accompagnement épicerie/aide pour cuisiner les repas**
Accompagnement pour l'épicerie et cuisiner les repas
- Critère d'admission**
- Service payant**
- Accessibilité**

Il est fortement conseillé de communiquer avec l'organisme avant de se présenter en personne pour connaître les critères d'admission, les heures d'ouvertures, les coûts et les autres conditions.

RESSOURCES EN ALIMENTATION

- 1 LA BARATTE**
2120 rue Boivin
418-527-1173

Ouvert à touTEs
807
- 2 LOISIRS SAINT-SACREMENT**
1360 boul. de l'Entente
418-681-7800

Ouvert à touTEs
807
- 3 BÉNÉVOLAT ST-SACREMENT**
1310 rue Garnier (Porte arrière, au sous-sol)
418-681-7866

AinéEs, personnes avec incapacités, proches aidantEs
807
- 4 SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL (Conférence Saint-Sacrement)**
1330 Chemin Ste-Foy
418-681-5678

RésidentEs de la paroisse du Très-Saint-Sacrement
807
- 5 COOPÉRATIVE DE SERVICES À DOMICILE DU CAP DIAMANT**
1379 chemin Ste-Foy, bureau 202
418-683-3552

AinéEs, personnes avec incapacités, proches aidantEs
807
- 6 LOISIRS MONTCALM**
265 boul. René-Lévesque Ouest
418-523-6595

Ouvert à touTEs
800, 801
- 7 L'ENTRAIDE DU FAUBOURG**
369 rue Saint-Jean
418-522-2179

RésidentEs de la Haute-Ville de 55 ans et +
807
- 8 CENTRE FAMILLE HAUTE-VILLE**
620 rue Saint-Gabriel
418-648-1702

Familles à faible revenu
800, 801, 807
- 9 MAISON DES JEUNES DU QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE**
655 rue Saint-Gabriel
418-641-1665

Jeunes de 12 à 17 ans
800, 801, 807
- 10 LA DAUPHINE**
31 rue D'Auteuil
418-694-9616, poste 208

Jeunes de la rue de 12 à 29 ans
11, 25, 800, 801, 807
- 11 CARREFOUR D'ACTION INTERCULTUELLE**
945 rue des Sœurs de la Charité
418-692-1762, poste 236

ImmigrantEs
11, 25, 800, 801, 807
- 11 MAISON MÈRE-MALLET**
945 rue des Sœurs de la Charité
418-692-1762

Ouvert à touTEs
11, 25, 800, 801, 807
- 11 SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL (Conférence Sainte-Geneviève)**
945 rue des Sœurs de la Charité
418-529-6186

RésidentEs du Vieux-Québec, St-Jean-Baptiste et Montcalm.
11, 25, 800, 801, 807
- 12 ARMÉE DU SALUT HOTELIERIE POUR HOMMES**
14, Côte du Palais
418-692-3956, poste 1

Hommes 18 ans et +
11, 25, 800, 801, 807
- 12 ARMÉE DU SALUT MAISON CHARLOTTE**
14 Côte du Palais
418-692-3956, poste 2

Femmes 18 ans et +
11, 25, 800, 801, 807
- 13 LAUBERIVIÈRE**
401 rue Saint-Paul
418-694-9316

ItinérantEs, 18 ans et +
1, 11, 18

Point de chute de paniers de fruits et légumes

- 14** Ferme St-Achillée | 418-824-9687
- 15** La Mauve | 418-884-2888
- 16** Les Jardins de la Mescla | 418-977-6695
- 17** Plumes et Légumes | 418-277-2966
- 18** Potager France Marcoux | 418-455-9790

Alimentation de proximité

- 19** Marché de proximité de Québec | 418-780-4355

1^{re} édition 2019
Pour plus d'information: projetsalsahv@gmail.com

Annoncez-vous dans



L'INFOBOURG

des publicités vue par plus de

50000

personnes dans le quartier

UNE BOÎTE À LIVRE POUR SAINT-JEAN-BAPTISTE

Par Valérie Dubeau



Photo : Nadia Mohammed-Azizi

La « fameuse » boîte à livres au coin des rues Sutherland et Saint-Olivier.

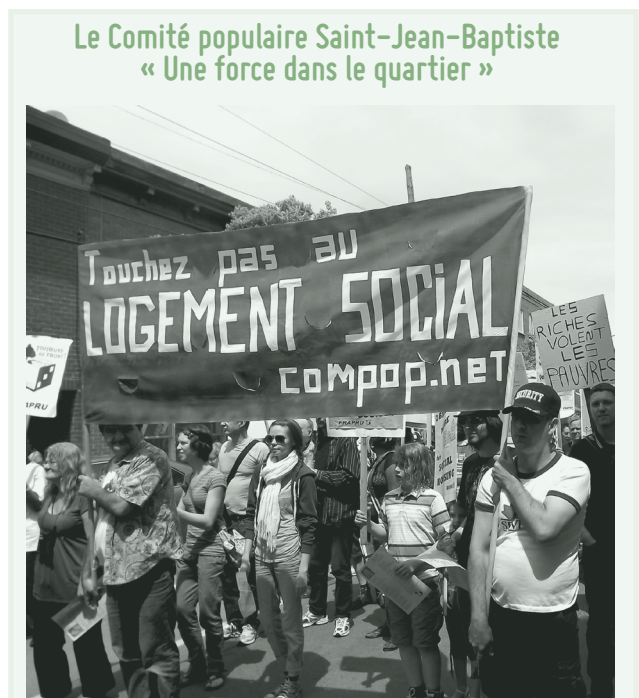
Au début d'octobre dernier, une nouvelle boîte à livres a été installée au cœur du quartier Saint-Jean-Baptiste. Sur la rue Sutherland, à la hauteur de la rue Saint-Olivier, il est maintenant possible de placer ou d'y cueillir des livres usagés dans un meuble conçu à cet effet. Ce sont des membres de la coopérative d'habitation La Fameuse, une coopérative familiale créée en 1984, qui ont initié ce projet. Leur désir de faire leur part afin de rendre le quartier vivant et animé les a menés à M. Georges Boddaert, un fabricant de boîtes à livres. Conçue entièrement à partir de matériaux recyclés, elle s'est remplie dès la première journée. Le travail bénévole de cet homme passionné redonne une seconde vie aux livres. Située à proximité de l'école Saint-Jean-Baptiste, les petits comme les grands s'enthousiasment chaque fois qu'ils croisent le chemin de cette fameuse boîte. Ils se pressent d'ouvrir ses portes pour voir ce qui y a été ajouté depuis la veille. Cela crée un engouement pour la lecture et le partage.

Dès le printemps, la boîte à livres devrait être peinte par les membres de la coopérative. Il serait agréable de profiter de l'occasion pour organiser une activité conviviale afin de souligner sa nouvelle présence près de chez nous. Pourquoi pas lors de la Fête des voisins et voisines?

Pour en savoir plus sur M. Georges Boddaert et ses belles boîtes à livres :

Adresse courriel : Georges.1954@hotmail.com

Page Facebook : [Biblio mobile québec](#)



Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste « Une force dans le quartier »

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste défend les locataires. Il favorise aussi la formation de nouvelles coopératives d'habitation dans le quartier.

Devenez membre | 522-0454 | comite.populaire@videotron.ca

LA CHARGE MENTALE AU CŒUR D'UN ESSAI FÉMINISTE PRATICO-PRATIQUE

Par Marie-Ève Duchesne

La charge mentale: un concept principalement popularisé dans les dernières années avec la bande dessinée « Fallait demander » de Emma*, est venu mettre des mots sur un malaise, un inconfort, un irritant. Vécue comme une surcharge invisible, surtout par les femmes, la charge mentale est l'ensemble du travail d'organisation et de planification lié à la gestion du quotidien. Certaines féministes vous révéleront peut-être sentir son poids et sa surcharge dans leur milieu de travail mixte ou dans leur lieu de militance.

Amélie Châteauneuf, elle, c'est l'auteurice de l'essai *Si nous sommes égaux, je suis la fée des dents*. Un guide pratico-pratique pour tendre vers des rapports plus égalitaires, vers un meilleur partage des tâches. Un essai qui nous dit que de nommer le problème ce n'est plus assez. L'heure est venue de briser ce cycle qui pèse lourd sur les épaules de nombreuses femmes et féministes et de passer à l'action.

L'Infobourg a eu le privilège de poser quelques questions à l'auteurice. En voici le contenu:

Pourquoi avoir choisi d'explorer la charge mentale comme sujet de ton premier essai? Quelles ont été tes motivations?

Le fait de coordonner toute ma vie de famille en plus de ma job payée pendant des années a eu un impact sur ma vie professionnelle et sur ma santé. J'avais toujours la tête pleine et des listes sans fin de choses à faire: une liste pour le travail, une liste pour la maison. En parlant avec d'autres femmes de mon quartier, je me suis rendu compte que cet épuisement était partagé par plein de femmes de ma génération. Ça m'a surprise parce que je pensais que pour nous, la conciliation travail-famille se passerait bien.

Puis j'ai fait des recherches sur le sujet et j'ai pu constater que c'était statistiquement une situation généralisée à l'ensemble du Québec, puisque les femmes continuent de faire beaucoup plus de travail non rémunéré que les hommes. Donc, elles ont moins d'heures disponibles pour le travail rémunéré, elles ont moins d'économies et moins de temps libre (30 minutes de moins par jour**) —ça n'a pas l'air tant que ça vu de même, mais c'est plus de 10000 minutes par année!

Alors j'ai voulu écrire un guide pour donner des outils à ceux et celles qui veulent que ça change dans leur famille.

On le sait, la charge mentale, c'est un sujet qui rebute souvent. Si tu avais à donner une ou deux raisons pour qu'on lise ton essai, quelles seraient-elles?

La charge mentale portée en solo, c'est être moins disponible pour rire et être complice avec la personne qu'on aime. Les conjoints ou conjointes ont donc tous les deux intérêt à ce que cette charge ne soit plus portée par une seule personne et à être plus heureux ensemble. Cela s'applique aussi dans des situations de travail et de militance: un ou une collègue, un ou une camarade qui n'a plus le poids de toute la charge mentale sera une personne différente et le climat sera meilleur!

Comme je le mentionne dans le livre, entre 25 et 64 ans, les femmes font l'équivalent de neuf ans de travail à temps plein non rémunéré (à 35 heures par semaine) de plus que les hommes. Alors la deuxième raison de lire l'essai, c'est que cela permette d'agir pour rééquilibrer les choses. Si on croit en l'égalité, il faut accepter de la faire.

Sans tout dévoiler de ton livre, aurais-tu envie de nous partager, selon toi, le truc le plus efficace à mettre en pratique? Et quel serait celui qui rencontre le plus de résistance?

Un truc efficace, c'est de commencer par jaser des standards de propreté et d'organisation qui sont souvent différents pour chaque personne. Certains diront que leur partenaire en fait trop et se place en retrait, sauf que ça crée des conflits et des injustices. Il faut plutôt s'asseoir avec un café et décider ensemble des tâches et de l'organisation que les deux conjoints ou conjointes (ou collègues) considèrent essentielles pour la famille (ou le boulot), et de se séparer ces tâches ensuite. Il y a un outil qui permet de faire ça dans le livre.



Ce qui rencontre le plus de résistance, je dirais que c'est d'avoir une discussion sur le partage des tâches et de la charge mentale. Les hommes ne sont pas à blâmer d'être nés dans une société qui les avantage à ce niveau. Toutefois, ils sont responsables de leur réaction*** lorsque leur conjointe ou collègue tente d'aborder le problème. La toute première étape du changement vers plus d'égalité, c'est de cesser de se mettre sur la défensive quand il est question du partage des tâches et de la charge mentale.

Pour lire le livre : Amélie Châteauneuf, *Si nous sommes égaux, je suis la fée des dents*, Montréal, Poètes de brousse, 2019, 200 pages.

*C'est la sociologue Monique Haicault qui a appliqué ce concept en 1984, mais la bédéiste Emma l'a remis de l'avant en 2017. Pour voir la BD en ligne:

<https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>

**Stéphanie Marin, « Les femmes consacrent moins de leur temps aux loisirs que les hommes », La Presse, 31 juillet 2018.

***bell hooks, *De la marge au centre. Théorie féministe*, Paris, Cambourakis, 2017, p.160.

ÉLECTIONS 2019 : ON NE CHANGE RIEN [OU PRESQUE]

Par Mathieu Nicolet



Photo : Fabien Abitbol/Compop

Au terme d'une campagne spectaculairement soporifique, les électeurs et électrices de la grande région de Toronto et de Montréal ont décidé de reconduire le gouvernement libéral sortant, lui octroyant un nouveau mandat d'une durée qui reste à définir. Comme prévu, les libéraux ont perdu des plumes, mais la renaissance du Bloc Québécois, l'effondrement du NPD et la désastreuse campagne des conservateurs n'auront pas suffi à les éjecter du pouvoir. Petit tour d'horizon des résultats dans le comté de Québec et ses environs.

Dans la circonscription de Québec, la lutte s'annonçait serrée puisqu'une figure connue dans la région de Québec avait décidé de sauter à nouveau dans l'arène politique sous la bannière du Bloc Québécois: Christiane Gagnon, ancienne députée de Québec de 1993 à 2011. Entre cette nouvelle donne politique et la question climatique en filigrane, l'indécision a prévalu jusqu'au bout de la nuit, où s'est confirmé la victoire du député sortant, Jean-Yves Duclos, qui s'est fait renifler les talons durant toute la soirée électorale par l'aspirante bloquiste.

Mais il fallait bien faire durer un peu le suspense: il y aurait eu des irrégularités au niveau du processus électoral, selon les dires de la candidate défaite. Le Bloc Québécois a donc actionné une procédure de recomptage judiciaire, comme il était en droit de le faire (l'écart des voix entre M. Duclos et Mme Gagnon étant inférieur à un pour mille des voix). Cette dernière fut finalement arrêtée après deux jours de procédures, à la demande même du parti indépendantiste. Jean-Yves Duclos a donc officiellement été réélu le 7 novembre par 325 voix d'avance. S'il est difficile d'analyser ces résultats de façon précise, les attermoissements du Bloc et de sa candidate à Québec au sujet de certains enjeux (troisième lien, projet gazier au Saguenay) ont probablement joué un rôle.

Vague « bleu ciel », bis

Malgré cette défaite crève-cœur, le Bloc Québécois s'est rattrapé en créant une demi-surprise dans Beauport-Limoilou, chassant le député conservateur sortant Alupa Clarke. Pour le reste de la couronne nord de Québec ainsi que sur la rive sud, aucune surprise n'était à signaler; les conservateurs ont été reconduits par leurs fidèles banlieusards et banlieusardes par d'écrasantes majorités de Val-Bélair à Lévis en passant par Charlesbourg.

Ailleurs dans la province, la vague du Bloc a inondé l'intégralité du territoire québécois à l'exception de l'île de Montréal, de Gatineau et de la grande région de Québec, en passant par la Beauce de Maxime Bernier. Surfant sur le bulldozer caquiste au travers d'un parfait copié-collé du programme de François Legault en matière d'autodétermination et de laïcité tout en y ajoutant la composante verte, cette CAQ 2.0 est parvenu à couler les néodémocrates tout en rognant sur l'électorat vert, libéral et conservateur. Un superbe exploit qui propulse 32 députés bloquistes à Ottawa.

Le vert à moitié vide

Du côté du Parti vert, ce fut la soupe à la grimace avec trois députés seulement élus à Ottawa. En dépit du grand mouvement mondial porté par les grèves du climat et les immenses manifestations au travers de la province, du pays et du monde, cette grande prise de conscience ne s'est pas franchement traduite dans les urnes. Pire encore, les verts n'ont récolté que 4,4% des voix au Québec, bien en-dessous de la moyenne nationale (6,5%). Même le comté de Québec n'a pas dérogé à la règle, étant crédité de 5,1% seulement, soit trois fois moins que les conservateurs. Un résultat peu reluisant pour une population qui se targuait d'être à la pointe du pays en matière environnementale. Les arguments nationalistes et identitaires l'auront aisément emporté sur les considérations environnementales à l'échelle globale.

Résultats de l'élection 2019 dans le comté de Québec

Parti	Candidat	Votes	Pourcentage
Conservateur	Bianca Boutin	8 118	15,0 %
NPD-Nouveau Parti démocratique	Tommy Bureau	6 220	11,5 %
Parti Rhinocéros Party	Sébastien CoRhino	349	0,6 %
Parti populaire	Bruno Dabiré	674	1,2 %
Libéral	Jean-Yves Duclos	18 047	33,3 %
Bloc Québécois	Christiane Gagnon	17 722	32,7 %
Parti Vert	Luc Joli-Coeur	2 949	5,4 %
Pour l'Indépendance du Québec	Luc Paquin	119	0,2 %

Source : Élections Canada

L'APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE AVEC LA MAISON DES JEUNES

Par Marie-Josée Pineault, responsable de l'animation à MDJ du quartier Saint-Jean-Baptiste

En octobre dernier, la Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste (MDJ) s'est prêtée à la simulation du « Vote étudiant Canada 2019 », d'Élections Canada, pendant la campagne électorale fédérale.

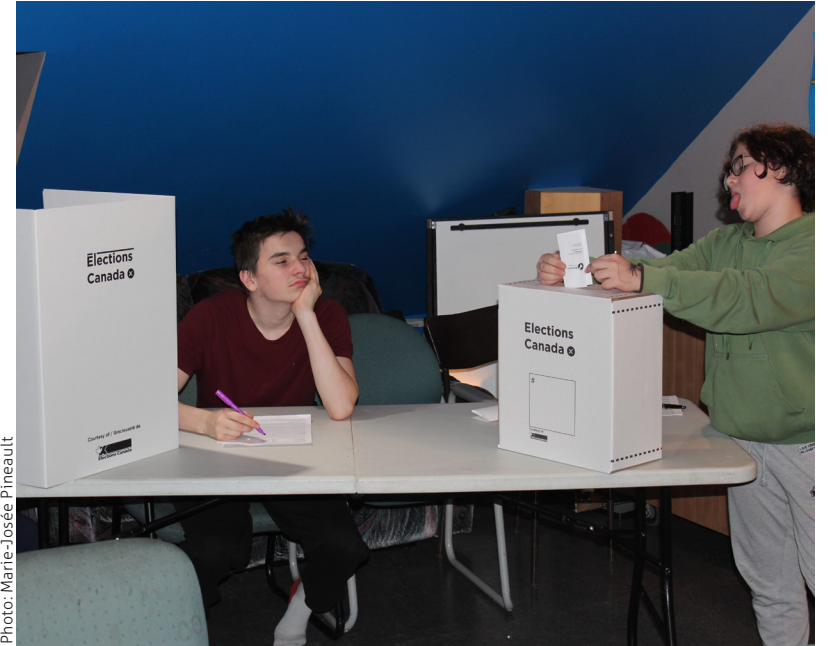


Photo: Marie-Josée Pineault

Lors de la simulation du vote à la Maison des jeunes Saint-Jean-Baptiste.

Tout comme nous l'avons fait pour les élections municipales et provinciales avec le programme Électeurs en herbe d'Élections Québec, cette activité s'inscrit pleinement dans la mission de la MDJ, qui travaille à amener les jeunes à devenir des citoyennes et citoyens actifs, critiques et responsables. Toujours dans le cadre des élections fédérales, nous nous sommes joints à l'équipe-école de l'école secondaire Joseph-François-Perrault pour permettre aux jeunes de vivre cette expérience stimulante directement dans leur milieu de vie. Nous nous trouvons donc les 15, 16 et 17 novembre derniers, de 11h20 à 12h40, à la Salle des nations pour tenir le vote. Plus de 260 jeunes sont passés aux urnes lors de ces occasions, dont plusieurs pour la première fois.

La contribution de la MDJ s'est également concrétisée par la réalisation d'un document informatif simple et concis, rassemblant un lexique des termes électoraux, la présentation des principaux candidats et candidates de la circonscription, des partis, ainsi que des promesses et des enjeux électoraux pouvant toucher les jeunes. De plus, une animation a été faite avec les jeunes concernant les images projetées dans les médias, une activité permettant de développer leur esprit critique, compétence importante en temps de campagne électorale.

Nous avons également permis aux jeunes de faire la simulation à la MDJ, permettant d'en rejoindre certains et certaines n'ayant pas participé à l'école et d'approfondir certains points avec d'autres. Plusieurs jeunes ont donc pu être sensibilisés de près ou de loin à l'importance de leur devoir citoyen et au fonctionnement de notre démocratie.

Pour répondre à votre curiosité, voici les résultats du « Vote étudiant 2019 » des élèves de l'école Joseph-François-Perrault. Le Nouveau Parti démocratique l'a emporté en cumulant 35,9% des voix. Suivent le Parti libéral avec 19,79% des voix, le Bloc Québécois avec 18,32% des voix, le Parti vert avec 17,22% des voix et le Parti rhinocéros avec 6,23% des voix. Le Parti conservateur, le Parti populaire et le Parti pour l'indépendance terminent à égalité avec 0,03% des voix.

Nous espérons que cette expérience leur sera aussi profitable qu'elle a été agréable à faire et nous remercions tous les jeunes participantes et participants, ainsi que tous les professionnels avec qui nous avons collaboré!

PORTRAIT DE RÉSIDENTE – STÉPHANIE MICHAUD

Par Laurence Simard

L'équipe de *L'Infobourg* a eu l'idée de présenter une nouvelle série de portraits de résidentes du quartier Saint-Jean Baptiste. Dans ce numéro, notre premier portrait: Stéphanie Michaud.

Stéphanie, c'est un honneur d'écrire ton portrait dans *L'Infobourg*. Pour commencer, comment est-ce que tu te décris?

Je suis une militante, dans la mi-quarantaine, maman d'un garçon à besoins particuliers. Je travaille à contrats – contrats que je me donne la liberté de choisir, dans la mesure du possible bien sûr, selon les circonstances.

Depuis quand es-tu dans le quartier?

J'avais 20 ans quand je suis arrivée. Depuis, j'habite le quartier *in and out*. Depuis 25 ans, je n'ai jamais été plus d'un an et demi sans vivre au moins six mois dans Saint-Jean Baptiste.

Je revenais d'Ontario la première fois que j'ai emménagé dans le quartier. J'avais été nanny, et je revenais à Québec pour aller à l'université en histoire de l'art. Saint-Jean Baptiste, c'était le quartier le plus vivant et abordable à l'époque, même si c'est difficile à croire aujourd'hui, et ce n'était pas trop loin de l'université. J'étais déjà très politisée, mais je ne faisais pas partie d'un cercle militant particulier. Mes amis me voyaient comme la chiàleuse de mon groupe, toujours insatisfaite de nos conditions sociales. C'est par le journal que j'ai connu le Compop, et trois-quatre ans plus tard il y a eu le squat de la Chevrotière. Ça m'intéressait beaucoup, je suis allée voir les squatteurs et squatteuses pour les appuyer, et j'ai commencé à suivre ce dossier de près.

Mais dans mon expérience, au départ, Saint-Jean-Baptiste, c'était le quartier gai. On pouvait penser que c'était un milieu plus sécuritaire pour les femmes, mais ce n'était pas mon vécu. De nuit, j'ai été témoin de beaucoup d'inégalités sociales et de violence, notamment envers les travailleurs du sexe, qui eux étaient souvent très précaires. Dans ma salle de lavage, par exemple, il y avait souvent des hommes qui dormaient, ou qui consommaient de la drogue. Donc il y avait beaucoup de marginalisation sociale, surtout de la population gaie. Mais ce n'était pas visible, tu le voyais de nuit, quand tu habitais là. Mais les personnes qui venaient à l'épicerie européenne, acheter leur petit pâté, elles ne s'en rendaient pas compte.

Je ne me sentais pas menacée, c'était surtout un constat social pour moi. Que ça se peut, que c'est à côté de chez nous. C'était la première fois que je voyais ça, ces inégalités et cette violence. Mais j'étais bien dans le quartier. J'aimais la proximité – avec les voisins et voisines, les commerces, les gens en général – et je n'ai jamais eu envie de quitter. As-tu des implications militantes ou autres dans le quartier? J'habite une coopérative de logement, donc c'est une première implication. Je suis aussi impliquée au Comité populaire. Avant j'étais au comité luttés, et présentement je fais partie du conseil d'administration. Il y a aussi les comités *ad hoc*, par exemple pour revoir certaines politiques internes. Après tout ce temps, même si je ne sors pas tant, je connais beaucoup de gens dans le quartier.

Ma première implication dans le quartier, ça a été à l'Archipel d'Entraide, qui est maintenant situé en basse-ville, dans les locaux de la Nef (avant l'organisme était situé sur la côte d'Abraham). J'ai participé à un projet pilote, ça s'appelait les aidants ou aidantes naturelles, mais à l'époque le terme ne voulait pas dire ce qu'il veut dire maintenant. C'était rémunéré. On était en équipe de deux, mixte le plus possible, et on faisait de l'accompagnement de résidents et résidentes du quartier en situation de vulnérabilité, que ce soit à l'épicerie ou au CLSC. La palette de services était assez large. Les inégalités sociales dans le quartier étaient beaucoup plus visibles que maintenant, moins cachées.

Ce projet pilote a duré un an, en collaboration avec le CLSC, qui offrait à l'époque beaucoup plus de services. Maintenant, ce genre de programme-là ne serait plus possible dans cette forme, entre autres parce que le milieu communautaire s'est beaucoup professionnalisé, et le type d'intervention est beaucoup plus défini. Avec le temps, le CLSC a fini par reprendre ce programme. Ce sont des auxiliaires certifiées qui font le travail maintenant, des professionnelles, mais très mal payées; le travail n'est pas très valorisé. Aussi la palette de services est beaucoup plus réduite.

À l'époque, ce projet-là a été ma porte d'entrée dans le communautaire. J'ai beaucoup plus aimé ce travail que l'université. Je n'aimais pas mes études, de toute façon j'étais trop pauvre, et je devais travailler beaucoup trop pour pouvoir réussir dans mes études. Je me réalisais beaucoup plus dans mes implications communautaires. L'université ce n'est pas tout dans la vie...

Qu'est-ce que tu aimes dans le quartier?



Stéphanie Michaud, lors de la manifestation de clôture de la grande marche Ottawa-Québec du FRAPRU le 29 septembre 2018.

La proximité entre les gens. Quand tu vis dans le quartier, même si ça ne fait pas 25 ans, tu sais un peu qui est qui. Les gens se parlent. Même les enfants se connaissent. Il y a beaucoup de coops d'habitation, et le Compop, tout ça teinte la façon de vivre dans le quartier. Je ne pense pas que des endroits comme la Librairie St-Jean-Baptiste, par exemple, pourrait survivre ailleurs. J'aime qu'il y ait des commerces indépendants.

Qu'est-ce que tu aimes moins?

C'est très blanc, comparé à d'autres quartiers de la ville, où on voit beaucoup plus de diversité. Et c'est un quartier à deux vitesses: pour les gens qui n'ont pas accès à un logement social, c'est très cher se loger. Comme tout quartier central, il faut résister au marché privé. C'est une lutte importante, mais c'est demandant, et ce n'est jamais fini, le recul nous guette tout le temps.

Plus concrètement, je n'aime pas les glaces qui me tombent sur la tête à partir des toits l'hiver.

Qu'est-ce que tu voudrais changer?

Le prix des logements! Je pense qu'on est rendu plus cher que le plateau Mont-Royal. Airbnb qui prend de plus en plus de place, sans parler des évictions pour la rénovation des logements et la construction de condos. Ça serait l'un que les résidents et résidentes aient un vrai pouvoir décisionnel sur le plan municipal, pas seulement des consultations un peu boboches.

Je nous trouve beaux et belles à Saint-Jean Baptiste. On est un petit village gaulois.

UNE VICTOIRE POUR LE DROIT DE MANIFESTER À QUÉBEC

(La rédaction) C'est le 22 octobre dernier que le jugement de la Cour d'appel du Québec concernant le règlement 19.2 du Règlement sur la Paix et le bon ordre de la Ville de Québec a été rendu public. La Coalition pour le droit de manifester à Québec s'est réjouie de ce jugement qui déclare officiellement que les paragraphes 1 et 2 de l'article 19.2 sont inconstitutionnels. Rappelons que cet article avait été adopté pendant le printemps 2012 suite aux mobilisations étudiantes. Il venait rendre illégale une manifestation qui n'aurait pas fourni son lieu, son heure et son itinéraire au Service de police de la ville de Québec ou qui n'aurait pas respecté l'itinéraire donné.



Ce règlement avait été adopté suite aux manifestations étudiantes de 2012.

Un jugement plus que bienvenu

Pour Marie-Ève Duchesne, membre de la Coalition pour le droit de manifester, ce jugement vient appuyer un discours qui a animé le travail de cette coalition depuis le début: « Il s'agit d'une victoire juridique que nous souhaitons et nous nous réjouissons de ce résultat. Nous le disions depuis longtemps, mais voilà que la Cour d'appel du Québec vient également ajouter sa voix dans le débat. » En effet, le jugement vient donner raison aux manifestants et manifestantes qui déclaraient que le droit de manifester était bafoué avec ce règlement répressif. Notons d'ailleurs l'extrait suivant du jugement qui rejoint l'argumentaire de la Coalition pour le droit de manifester: « [166] Ce n'est donc pas parce qu'elle est perturbatrice que la manifestation pacifique doit être régulée et si elle doit l'être pour des raisons de sécurité, ce ne peut être prioritairement par le recours à des sanctions pénales de responsabilité stricte, ce qui porte atteinte à la substance même de la liberté d'expression et de réunion pacifique. »

Des leçons à retenir pour l'avenir

La Coalition souhaite que la Ville de Québec tire des leçons de ce jugement afin que l'ensemble de ses dispositifs de sécurité et de règlements municipaux ne soit pas une autre façon de réprimer le droit de manifester. Maxim Fortin, également membre de la Coalition pour le droit de manifester explique: « Ce jugement est une victoire, mais le règlement existe depuis plus de sept ans et a fait beaucoup de dommages pour le droit de manifester. La répression a de lourdes conséquences pour une société démocratique. On espère que la Ville apprendra de ce jugement et réfléchira à la constitutionnalité de ses règlements avant de les appliquer. » La Coalition pour le droit de manifester souhaite exprimer sa solidarité envers les manifestants et manifestantes qui ont résisté à cette répression dans les dernières années.

La Coalition pour le droit de manifester à Québec a été mise sur pied en 2014 par des groupes sociaux inquiets de la détérioration du droit de manifester sur le territoire de la ville de Québec. À l'heure actuelle, le BAIL, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, la Ligue des droits et libertés-section Québec et le RÉPAC 03-12 en sont membres.

DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION POUR UN RÉAMÉNAGEMENT CITOYEN DE L'ÎLOT SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Par Vincent Baillargeon

Le 18 octobre dernier, des membres du Comité populaire ont déposé au conseil municipal sa déclaration d'appui pour un projet de réaménagement citoyen de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul.

21 organismes et 480 personnes ont appuyé le projet qui demande à la Ville de répondre à une mixité de besoins pour les gens des quartiers centraux avec un parc, du logement social et un jardin communautaire.

Pour le Comité populaire, « la mixité de groupes et le nombre de personnes appuyant la déclaration démontrent bien un consensus. La Ville de Québec doit mettre en place dès maintenant les conditions permettant de réaliser un projet qui réponde aux besoins du quartier ».

Rappelons qu'à l'élection de 2017, le maire Labeaume ciblait le terrain de l'ancien patro Saint-Vincent-de-Paul pour aménager un lien mécanique et un espace vert. Le Comité populaire souhaite également que la Ville soit en mode ouverture concernant son projet de réaménagement citoyen.

Des réponses, mais pas d'ouverture

Lors du conseil municipal, le maire Labeaume a réitéré son intention d'aménager un « parc exceptionnel » sur l'îlot, une fois l'expropriation réalisée.

Malheureusement, aucune ouverture du côté de maire au sujet de la demande qu'on incorpore des logements sociaux et un jardin communautaire au projet sur la table.



Il est étonnant de faire face à autant de fermeture pour les améliorations au projet sur la table. En effet, en début de conseil, de longs plaidoyers ont été faits sur l'importance des jardins, du logement social et de la lutte à la pauvreté. Marie-Josée Savard, conseillère et vice-présidente du comité exécutif, nous entretenait sur le rôle essentiel des jardins partagés et communautaires « pour améliorer le milieu de vie de nos citoyens et citoyennes » dans les différents secteurs de la ville. Émilie Villeneuve, membre du comité exécutif, responsable des dossiers habitation ainsi que du logement social, nous a vanté l'importance du logement social dans une ville, notamment pour les personnes en situation de pauvreté. Dans les deux cas, on peut se demander ce qu'elles pensent de la fermeture du maire à bonifier le projet sur la table.

Le grand terrain peut et doit répondre à une mixité de besoins, l'arrondissement de La Cité-Limoilou a un indice de canopée de 17%, comparativement à 32% pour la ville de Québec. Cette statistique n'est pas sans rappeler que le quartier Saint-Jean-Baptiste n'a toujours pas de jardins communautaires. Évoquons également le manque de logements sociaux dans le quartier. En effet, 1 755 ménages locataires consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger.

D'autres actions sont prévues dans les prochains mois par le Comité populaire pour illustrer les différents besoins dans le quartier.

Liste d'organisations appuyant la déclaration :

1. Comité citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur
2. Comité des citoyens du Vieux-Québec
3. Mobilisation Haute-Ville
4. Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
5. Les AmiEs de la Terre de Québec
6. Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
7. Institut Goarin
8. Comité logement d'aide aux locataires
9. BAIL
10. RÉPAC 03-12
11. Action Chômage de Québec
12. Le Crac - Aliments sains
13. Épicerie J.A. Moisan
14. ADDSQM
15. SPIRA
16. Avenue Tango
17. Maison des femmes de Québec
18. Centre d'entraide Émotions
19. Bourdon média collaboratif
20. Centre Femmes d'aujourd'hui
21. Coopérative Méduse

UN TOBOGAN ENTRE LA CAFÉTÉRIA ET LA COUR D'ÉCOLE

par Lionel Bernatchez

Imaginez que le son des cloches de l'église devienne celui de la sonnerie de l'école... C'est possible, car nous allons bientôt transformer l'église Saint-Jean Baptiste en cathédrale de la jeunesse... Avec 1 000 000 \$, je me suis permis d'avoir des grandes idées pour encourager l'activité physique et la saine alimentation à l'école!

Je vous entretiendrai du nouveau gymnase que nous construirons et d'un projet de cafétéria bien particulier. Je vous dirai enfin quelques mots à propos d'un immense tapis roulant aménagé dans notre cours d'école agrandie.

Pour commencer, le nouveau gymnase se trouvera au premier étage de l'église abandonnée. Il sera éclairé par la lumière naturelle des anciens et de nouveaux vitraux. Il comptera des vestiaires modernes, des paniers de basketball, des vrais buts de soccer et des trampolines, mais aussi des casques et des programmes de réalité virtuelle qui nous permettront de pratiquer toutes les disciplines olympiques!

Voyons ce que nous allons faire du deuxième étage de cette fameuse église. Nous allons percer de grandes fenêtres dans le toit et nous allons installer suffisamment de tables pour que tous les élèves et les professeurs puissent y manger. Il y aura un service de traiteur santé à bas prix, et les élèves auront droit de vote sur les repas proposés. Après le dîner, les professeurs offriront des spectacles d'humour. Rire, c'est bon pour la santé...

En troisième lieu, j'aimerais dire quelques mots sur l'agrandissement de la cour d'école. Le parvis de l'église fera désormais partie de cette cour et un immense tapis roulant va relier l'actuelle cours à la cafétéria. Grâce à ses poulies de transmission, cet immense tapis roulant va transformer l'effort des élèves en énergie électrique pour l'école! Une fois rendus au deuxième étage, les élèves épuisés pourront redescendre dans une gigantesque glissade qui les ramènera à leur point de départ.

Je vous ai parlé de mes grandes idées pour la santé à l'école Saint-Jean Baptiste, pour la forme physique, pour la saine alimentation et aussi pour le patrimoine de notre quartier. On n'arrête pas le progrès! Merci!

Célébrez les Fêtes À LA PIAZZETTA!



LA VILLE DE QUÉBEC APPUIE UN PROJET DE CONVERSION DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE AU BÉNÉFICE DE L'ÉCOLE ET DE LA COMMUNAUTÉ

Par Marie-Ève Duchesne

Dans le cadre des élections fédérales, la Ville de Québec a déposé une demande en lien avec un important projet de conversion d'un bâtiment du patrimoine religieux à valeur exceptionnelle de Québec. Le projet de l'école primaire Saint-Jean-Baptiste vise à convertir l'église adjacente afin de profiter d'espaces supplémentaires pour ses activités ainsi que pour la communauté du quartier.



Ici, Catherine Gélinau, directrice de l'école Saint-Jean-Baptiste, prend la parole pendant la conférence de presse. Assis, de gauche à droite : Lionel Bernatchez (ancien élève), Régis Labeaume (maire de Québec), John R. Porter (historien de l'art) et Louis Dumoulin (conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste)

« Le projet de conversion de l'église Saint-Jean-Baptiste, proposé par l'école Saint-Jean-Baptiste, est une occasion d'offrir une nouvelle vocation à cet important bâtiment patrimonial de Québec, a déclaré le maire de Québec, M. Régis Labeaume. L'église a toujours été au cœur de la vie communautaire et culturelle du quartier. Avec ce projet, elle retrouverait la place centrale qu'elle a longtemps occupée avant sa fermeture en 2015. Nous demandons au prochain gouvernement fédéral de soutenir financièrement ce projet. »

« Comme c'est le cas pour plusieurs écoles primaires, nous avons un besoin criant d'espace de vie, de jeu et de découvertes pour faire bouger nos élèves et favoriser leur développement global, a ajouté Mme Catherine Gélinau, directrice de l'école Saint-Jean-Baptiste. L'utilisation d'un lieu polyvalent, flexible et inspirant comme l'église Saint-Jean-Baptiste qui, de surcroît, est notre voisine immédiate, nous apparaît tout indiquée pour créer un prolongement de l'école et de son service de garde. En collaboration avec nos partenaires, c'est également un moyen de mettre en place des initiatives visant à ouvrir l'école sur la communauté. »

Plusieurs idées inspirées d'un élève du quartier. Dans son projet, l'école Saint-Jean-Baptiste a repris plusieurs idées d'un de ses élèves, qualifié de visionnaire. En effet, Lionel Bernatchez, alors en 6^e année avait gagné un concours oratoire en 2018 grâce à un discours portant sur le sujet (voir le texte en page 10).

L'école reprend donc plusieurs éléments allant de locaux polyvalents et transformables à l'idée d'un lieu de récréation et d'une scène sur le parvis. L'idée de cafétéria soulevée par Lionel fait aussi partie des éléments mis de l'avant. Des idées qui bénéficieraient à l'école, mais qui sauraient également répondre à différentes demandes de la communauté, étant donné le manque d'espaces communautaires du quartier.

Aucune demande chiffrée pour l'instant Bien qu'il s'agissait d'une demande d'engagement du gouvernement fédéral de la part de la Ville de Québec, aucune somme n'a été avancée pendant la conférence de presse.

Rappelons que lors de l'adoption de sa Vision du patrimoine en 2017, la Ville de Québec avait annoncé son engagement d'investir 15 M \$ sur dix ans pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine religieux de Québec. Le ministère de la Culture et des Communications avait confirmé l'ajout du même montant dans le cadre de l'Entente de développement culturel. Aucune réponse des partis fédéraux n'avait été obtenue au moment d'écrire ces lignes.

LA VILLE CONSULTE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Par Pascaline Lamare

La Ville de Québec a lancé le 7 octobre dernier une démarche de consultation publique relative au contenu et aux grands axes de la nouvelle Stratégie de sécurité routière 2020-2024. Cette stratégie s'articule notamment sur une réduction de la vitesse et des interventions aux endroits les plus accidentogènes.

La Stratégie routière 2020-2024 vise notamment à :

- Investir 60 millions \$ en cinq ans, dont 11,5 millions pour les zones scolaires, 16 millions pour les zones accidentogènes et 25 millions pour des nouveaux trottoirs;
- Réduire la limite de vitesse dans les rues résidentielles à 30 km/h et 40 km/h;
- Accorder 3 000 \$ au conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste par année pour engager les résidents et résidentes à réduire leur vitesse dans les rues résidentielles;
- Accorder 3 000 \$ à l'école Saint-Jean-Baptiste par année pour élaborer des outils de sensibilisation en partenariat avec des organismes communautaires;
- Intervenir en priorité aux 140 endroits les plus accidentogènes, dont 60 sont situés sur le tracé du projet de tramway et trambus. Pour le quartier, les deux sites identifiés sont sur l'avenue Honoré-Mercier, à l'angle des rues Saint-Jean et Saint-Joachim.
- Réduire la vitesse, enfin?

Si le maire s'enorgueillit que la Ville s'inscrive « parmi les grandes villes les plus sécuritaires en Amérique du Nord », force est de constater que les accidents sont encore nombreux, et que la vitesse, notamment dans le quartier, est un enjeu de sécurité majeur. En mai 2018, le Comité populaire avait ainsi, dans le cadre de sa campagne « Dans Saint-Jean-Baptiste... Wô les moteurs! », occupé la rue Laviguer pour réclamer une limitation de la vitesse à 30 km/h ainsi que des restrictions à la circulation de transit dans les rues résidentielles du quartier.

Depuis la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec, celle-ci peut imposer des limitations de vitesse sur son territoire, sans en référer au ministère des Transports. Et si la stratégie routière vise à réduire la limite de vitesse dans les rues résidentielles à 30 km/h ou 40 km/h, l'enjeu pour le quartier va être de faire reconnaître ses rues comme des rues résidentielles. La Ville cessera-t-elle d'accepter la circulation de transit comme une fatalité?

Dans le faubourg Saint-Jean, la seule zone où la vitesse est limitée à 30 km/h est celle à proximité de l'école Saint-Jean-Baptiste et uniquement aux heures scolaires, rue Saint-Jean. Force est de constater qu'elle n'est que rarement respectée. À l'initiative du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, la rue Sainte-Claire est devenue une rue partagée limitée à 20 km/h. En dehors de ces deux zones, les automobilistes se servent des rues du faubourg comme des raccourcis pour éviter Saint-Jean, René-Lévesque et Honoré-Mercier lors des périodes de congestion.

Saint-Jean-Baptiste et les accidents

Les données des accidents compilées et cartographiées par Accès transports viables indiquent clairement que les quartiers centraux (Saint-Roch en tête) sont plus dangereux pour les cyclistes et les piétons que d'autres quartiers plus résidentiels. La récente mise à jour de la carte des accidents routiers avec piétons ou cyclistes sur le territoire des villes de Québec et Lévis, de 2005 à 2017, permet de constater que bien peu sont les intersections du faubourg qui peuvent prétendre n'avoir vu aucun accident depuis 2006.

Depuis 2006, plus d'une centaine d'accidents, dont sept graves et un mortel, ont été répertoriés dans le quartier. Certaines zones accidentogènes sont bien connues, et la palme revient sans nul doute à l'avenue Honoré-Mercier, où l'on relève plus de trente accidents sur la période (33, dont 12 à l'intersection Saint-Jean). Mais la rue Saint-Jean, la rue d'Aiguillon ainsi que des rues résidentielles comme Richelieu ou Laviguer ne sont pas en reste. L'intersection des rues Saint-Jean et Saint-Augustin (4 accidents), celle avec Sainte-Geneviève (3), Sainte-Claire (3), ou encore celle avec Turnbull (4) sont autant d'endroits dangereux. On recense également plus de 20 accidents dans la partie nord du faubourg, de la rue d'Aiguillon à la rue Laviguer, et 9 à l'intersection Salaberry/Chemin Sainte-Foy. Ne parlons même pas de ceux qui sont arrivés sur René-Lévesque: 18 accidents, dont un mortel.

Comment participer à la consultation?

Les citoyens et citoyennes sont invités, jusqu'au 31 janvier 2020, à s'exprimer sur le projet de Stratégie de sécurité routière 2020-2024, dans la continuité d'un processus de consultation publique entamé en février 2018. Quoique peu conviviale, une consultation en ligne est organisée du 7 octobre 2019 au 31 janvier 2020. Les personnes peuvent se prononcer notamment sur la réduction de la vitesse, la sécurisation des trajets scolaires, la cohabitation et la courtoisie entre usagers, usagères de la route, ou l'utilisation du cellulaire au volant. Les personnes souhaitant déposer un mémoire en vue des auditions (qui se tiendront les 23 et 27 janvier 2020) sont invitées à le faire avant le 10 janvier 16h.

Pour participer (consultation, dépôt de mémoire et se faire entendre), rendez-vous au <https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca/securite-routiere>



Lors de l'une de ses nombreuses campagnes sur la sécurité routière, le Comité populaire avait modifié un panneau de 50 km/h en 30 km/h sur la rue Saint-Jean.

UNE NOUVELLE VOCATION POUR L'HÔTEL-DIEU

Par Fabien Abitbol



Photo : Fabien Abitbol.

Avec le futur déménagement vers l'Enfant-Jésus des services de l'Hôtel-Dieu, beaucoup d'espaces restent à occuper. Si le principal est réfléchi et acté, la population est appelée à donner son avis.

À compter de 2020, divers services de l'Hôtel-Dieu de Québec seront progressivement transférés vers l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Le CIUSSS de la Capitale nationale (CIUSSSCN) a rencontré d'octobre à décembre 2019, les résidents et résidentes de cinq quartiers ainsi que divers acteurs communautaires. Le but : présenter les grandes lignes de ce que deviendra l'actuel hôpital du Vieux-Québec.

L'Hôtel-Dieu de Québec n'est plus tout jeune. Les Augustines l'ont fondé voici près de quatre siècles, en 1639. La grande tour, dont on ne sait pour l'instant rien de l'avenir, remonte aux années 1950.

Le projet du CIUSSSCN est basé sur le concept de santé durable, ce qui inclut notamment la prévention, le bien-être tout au long de la vie (un état autant physique que psychologique) et la recherche. En gros, ce qu'expliquent les représentants et représentantes du comité directeur, c'est que si quelqu'un va à l'hôpital (enfin, à ce qu'il sera devenu), il ne s'agit pas que de s'occuper de sa plaie, mais des conditions de vie de cette personne afin de faire autre chose que simplement guérir une plaie qui n'est qu'apparente. Des cliniciens, cliniciennes, des médecins, du personnel enseignant et en recherche seront déployés sur place, afin de faire de l'Hôtel-Dieu un « projet unique au Canada » : c'est ainsi que le projet a été présenté dans le Vieux-Québec, à la première soirée de présentation, en octobre.

Parmi les services envisagés sur le site, on pourrait trouver un centre dentaire communautaire pour les personnes à faible revenu, une clinique de santé sexuelle (celle qui se trouve présentement au CLSC de la Haute-Ville), des services pour les 12-25 ans, une unité de consultation en soins palliatifs (avec massothérapie spécialisée), un centre de prévention et de coordination de crise (pour adultes), mais aussi un espace muséal honorant l'apport et l'héritage des Augustines.

Lors de la rencontre dans le Vieux-Québec, plusieurs personnes demandaient à ce que la tour construite au XXe siècle soit démolie ou pour le moins réduite. Mais sur ce point architectural on ne sait pour l'instant rien. De même on ne sait pas non plus si les différents services ainsi que les 1500 personnes travaillant sur place, du personnel administratif aux chercheurs et chercheuses, occuperont tout l'espace. Car il est aussi prévu d'aménager un espace de répit (pour les proches aidants, par exemple).

Le projet est certes ambitieux, très ambitieux, mais les contours ont besoin d'être affinés, entre autres par les remarques des futurs usagers et futures usagères, résidant ou non dans les quartiers centraux.

Le projet devrait être déposé au ministère en janvier 2020. En attendant, vous pouvez vous informer sur le site web (www.ciusscn.ca/projethdq) et écrire pour des renseignements ou suggestions (projethdq.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca).

SOIRÉE DE L'UPOP : LA GENTRIFICATION DANS SAINT-JEAN-BAPTISTE

Par Pascaline Lamare

La deuxième Université populaire de l'automne s'est penchée sur les dynamiques de gentrification dans les quartiers centraux, depuis 1971, en particulier dans Saint-Jean-Baptiste. Animé par Louis-Pierre Beaudry, doctorant en sociologie à l'Université Laval, l'atelier a permis d'analyser le phénomène sous un angle moins connu : celui des statistiques.

La gentrification est un problème social, qui menace les quartiers moins favorisés. On en parle beaucoup, on remarque les immeubles haut de gamme et les boutiques *fancy* qui ouvrent dans un quartier, pointant ainsi du doigt des coupables individuels. Mais cet atelier nous aura permis de réaliser qu'il s'agit avant tout d'un problème de société, basé sur des inégalités sociales qui persistent et sur le développement de la ville laissé aux intérêts privés.



Louis-Pierre Beaudry, pendant la soirée de l'Université populaire sur la gentrification.

Traditionnellement, on associe la gentrification à un déplacement des personnes défavorisées vers une périphérie, à des hausses de loyer rapides, à l'apparition de commerces haut de gamme, aux constructions de condos, aux conversions d'appartements en condos et au phénomène qui porte désormais le nom de « rénovation » (quand un propriétaire évince ses locataires en effectuant des rénovations afin d'augmenter les loyers). La gentrification, c'est surtout l'augmentation du statut socioéconomique des personnes qui habitent ou fréquentent un secteur ou un quartier peu favorisé, ceci amenant une augmentation des inégalités sociales dans un quartier.

Louis-Pierre Baudry étudie la gentrification à l'aide des statistiques, notamment des recensements de population. Cela permet de s'appuyer sur trois variables documentées sur le long terme (le revenu annuel moyen par personne, le taux de diplômés universitaires et le taux de personnes qui ont un emploi professionnel) pour décrire le phénomène dans le faubourg, qu'il découpe en trois phases.

L'ère pionnière (1971 à 1986), celle de la rénovation urbaine, est marquée par le déclin démographique du centre-ville. En 1971, tous les secteurs les plus pauvres de Québec sont dans les quartiers centraux, délaissés par ceux qui peuvent se permettre de vivre le rêve de la banlieue. Les grands projets de réaménagement vont modifier considérablement le visage du faubourg. On constate une hausse rapide et importante du nombre d'artistes et d'universitaires (des « gentrificateurs marginaux »), sans toutefois que les revenus augmentent.

Entre 1986 et 2006, le centre-ville est marqué par des projets de rénovation majeurs (Jardins Saint-Roch, rue Saint-Joseph, rivière Saint-Charles), et Saint-Jean-Baptiste est laissé de côté au profit de Saint-Roch, voué à devenir le nouveau centre-ville. Les artistes migrent vers la basse-ville, où se développe un terreau favorable avec la Coop Méduse et l'École

Mots

Par Agathe Légaré

d'arts de l'Université Laval. Les universitaires suivent, avec l'installation d'institutions de savoir, et les professionnels également, grâce aux entreprises des technologies de l'information qui sont activement subventionnées. Et si la gentrification ralentit pour un temps dans le quartier, elle reprend de plus belle entre 1996 et 2006.

Nous sommes entrés depuis 2006 dans la troisième phase de la gentrification des quartiers centraux de Québec. La fin des programmes de subvention aux entreprises, le transfert des constructions de logement vers le privé et l'explosion du tourisme modifient le visage de la ville. La gentrification est massive et intense en basse-ville. Mais, de manière contre-intuitive, la haute-ville ne suit pas le modèle établi. Le faubourg Saint-Jean ne montre pas de signes de gentrification comme en basse-ville. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas de sources de tension, comme AirBnb. Mais, par exemple, le taux de propriétaires n'augmente pas, les revenus demeurent stables, et le taux de faible revenu dans le quartier n'a pas beaucoup bougé. Les jeunes sont également surreprésentés par rapport à d'autres quartiers. Héritage des luttes et politiques des années 1970 et 1980, l'importance du logement social dans le quartier (notamment les coops) pourrait expliquer cette stabilité relative. Un argument supplémentaire, s'il en fallait, pour militer en faveur du logement social comme facteur de réduction des inégalités.



Formulaire de contribution pour l'Université populaire (Upop)

L'Université populaire, séries de conférences et d'ateliers sur des thèmes variés du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, est intéressée par vos idées pour les futures sessions. Ces soirées ont lieu le premier lundi du mois. Vous avez une suggestion? Vous avez envie d'animer l'une de ces soirées? Faites-nous parvenir ce formulaire rempli. On vous remercie déjà

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Thème proposé :

Faites parvenir votre formulaire de propositions de contribution au Comité populaire saint-Jean-Baptiste au 780 Sainte-Claire, Québec(qc) G1R 5B9 ou par courriel au comité.populaire@videotron.ca. Merci

Horizontalement

- 1- Action de débarrasser trottoirs et rues de la neige (au pluriel). Le résultat décourageant l'hiver dernier a donné lieu à une consultation citoyenne et à la préparation d'une nouvelle politique par la Ville de Québec.
- 2- État d'un logement envahi par les moisissures, la vermine, les courants d'air.
- 3- Francium – Utiliser – Salut bonjour l'antimoine.
- 4- Fardeau, lourde charge – Action de vendre ce que l'on a acheté, comme des billets de spectacle.
- 5- ... la Chapelle ou en Provence – Paresseux – Grand lac.
- 6- Pronom personnel – Conjonction – Douze mois – Lentilles.
- 7- Dont on a diminué la force, l'effet – Note de musique – Génisse ou lune de Jupiter.
- 8- Habitant d'une province voisine.
- 9- Placé dans une entreprise – Zinc.
- 10- Enlève – Presque un tri – Service d'espionnage et de contre-espionnage américain, perturbé par Trump et Poutine.
- 11- Meurtrière – Fleuve de Russie ou diminutif de Donald...
- 12- Discipline de vie visant à la perfection spirituelle – Celui de Québec est au centre d'une controverse sur la dispersion de poussières potentiellement nocives dans Limoilou.

Verticalement

- 1- Atteinte à la réputation d'une personne ou d'un groupe par des paroles ou des écrits non fondés, mensongers.
- 2- Action de monter les rayons d'une roue.
- 3- Notre Seigneur – Neuf en chiffres romains – Serpents de verre.
- 4- Liquide amniotique – Vagabonde – Université de Californie.
- 5- Eux – Dont la vérité ou l'authenticité est certifiée (féminin).
- 6- Qui a recouvré la santé – Qui s'introduit quelque part sans en avoir le droit.
- 7- Fleuve d'Espagne – Milieu de rein – Pronom personnel.
- 8- Municipalité régionale – Qui s'est laissé acheter, corrompre – Démonstratif.
- 9- Canard scandinave présent au Québec. - Objet volant non identifié.
- 10- Milieu de ente – Conteste – Adolescent.
- 11- Expérimenteriez ou feriez votre testament – Métal précieux.
- 12- Béryllium – Retentissent comme des cloches.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

DÉTOURNEMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES POUR ENFANTS : UNE VICTOIRE ?

Par Marielle Bouchard, militante salariée à ROSE du Nord*

Les pensions alimentaires pour enfants sont considérées comme un revenu imposable pour les familles économiquement défavorisées, soit celles qui ont recours à l'aide sociale ou juridique, à l'aide financière aux études (prêts et bourses) ou au soutien au logement, ce qui est scandaleux.

Plus de 20 ans de lutte

Dans les années 1980, avec la multiplication des divorces et les changements dans le droit familial, les pensions alimentaires pour enfants apparaissent.

En 1995, le montant est désormais prélevé directement par le gouvernement dans le compte du parent payeur, vers le parent créancier (celui qui reçoit la pension alimentaire pour enfants), et coupé à 100% sur le montant d'aide sociale de ce dernier, si tel est le cas.

En 1997, suite à la bataille juridique de Susan Thibodeau, bien que déboutée en Cour suprême, arrive la défiscalisation des pensions alimentaires pour enfants, au fédéral et au provincial (sauf pour les quatre programmes québécois nommés en début de texte). La défiscalisation veut dire que la pension alimentaire n'est pas considérée comme un revenu imposable.

En 1998, une petite avancée : l'exclusion partielle de 100\$ par mois pour les familles avec enfants de moins de 5 ans (peu importe le nombre d'enfants).

En 2006, l'exclusion de 100\$ par mois s'étend aux familles avec enfant de moins de 18 ans. Plus de familles ont accès à l'exemption.

En 2008 et 2009, le Parti Québécois (PQ), alors sur les bancs de l'opposition, dépose à deux reprises le même projet de loi demandant l'abolition complète de ce détournement des pensions alimentaires pour enfants.

En 2011, au bout de nombreuses luttes, l'exclusion passe à 100\$ par mois, par enfant

En 2012, Québec solidaire redépose exactement le même projet de loi que celui proposé par le PQ en 2008 et 2009, alors que ce dernier est maintenant au pouvoir. Une motion est adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Présentée par Françoise David, la motion demande que le gouvernement « agisse avec diligence et équité afin que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être traitées comme un revenu pour le parent créancier dans le calcul des prestations d'aide sociale, ainsi que d'admissibilité à l'aide juridique, à l'aide financière aux études et au soutien au logement ».

Agnès Maltais, alors ministre péquiste de l'Emploi et de la Solidarité sociale, s'était engagée en ces mots : « Je vais y donner suite. » et « Laissez-moi un peu de temps, je vais assumer mes responsabilités, et nous allons apporter des solutions conséquentes. »

Les modifications apportées par Agnès Maltais au niveau de l'aide sociale, en 2013, ont surtout été constituées de coupures touchant entre autres les familles avec enfants et les personnes de 55 ans et plus. Bien qu'il y ait eu une bonification pour certaines personnes seules, les pensions alimentaires ont continué d'être détournées au profit du ministère, au-delà du 100\$ par mois, par enfant. Comme on le scandait souvent : « Les pensions alimentaires remplissent les poches du ministère ».

Le 2 juin 2014, le libéral Carlos Leitao reconnaissait l'injustice qui perdure et précisait, à propos de la coupure des pensions alimentaires pour enfants : « Ça, c'est une question qui m'interpelle personnellement, je ne trouve pas que ce soit approprié ». Monsieur Leitao était alors ministre des Finances sous le gouvernement majoritaire de Philippe Couillard. De budget en budget, les groupes militants sont déçus et poursuivent leurs pressions.



Photo: ROSE du Nord

Les mobilisations féministes ont été nécessaires pour obtenir cette victoire concernant les pensions alimentaires.

En octobre 2018, après plus de 15 ans au pouvoir, le Parti libéral est défait, au profit de la CAQ.

Une avancée majeure

Le 21 mars 2019, la CAQ inclut dans son premier budget l'un de ses engagements : l'exclusion est augmentée de 100\$ à 350\$ par mois, par enfant, pour le programme d'aide sociale. Pour l'aide financière aux études, l'exemption passe de 1 200\$ à 4 200\$ par année par enfant. L'exemption passe de 0\$ à 4 200\$ par année par enfant pour l'aide juridique et l'aide au logement.

Malgré cela, l'injustice qui pénalise les moins nantis n'est pas abolie. Bien que partielle, il s'agit cependant d'une victoire significative pour les familles monoparentales à l'aide sociale (ou pour celles utilisant l'aide financière aux études, l'aide juridique ou un soutien au logement). Avec ce changement, pour environ 90% des familles touchées, les enfants conservent désormais toute la pension alimentaire qui leur est destinée. Ces familles auront davantage accès à un programme d'aide au logement ou à l'aide juridique.

Et maintenant ?

Déjà sept mois depuis que les derniers changements ont été annoncés. La mise à jour économique de novembre ou le budget du printemps prochain nous en diront plus sur la date de l'arrêt complet du détournement des pensions alimentaires pour enfants au Québec et sur la volonté politique d'y arriver. Que la lutte continue, jusqu'à la victoire totale!

Une chose est certaine : sans la militance, le courage et l'action de nombreuses mères monoparentales au front malgré la surcharge et la pauvreté, de groupes de parents étudiants, de groupes de défense des droits des personnes assistées sociales, des groupes de femmes, de groupes de lutte contre la pauvreté, sans la solidarité des personnes alliées, sans les luttes juridiques de parents et d'enfants touchés par l'injustice, sans la persévérance et l'acharnement de la société civile, ces avancées ne seraient pas arrivées.

La lutte porte ses fruits. Une perspective historique permet souvent mieux d'en prendre la pleine mesure. Et cette victoire nous en donne un bel exemple.

Bien sûr, d'autres aberrations subsistent, notamment à l'aide sociale. Les personnes assistées sociales sont toujours aux prises avec des prestations ne permettant pas de vivre dans la dignité, doivent subir le poids des préjugés avec les catégories les classant (souvent à tort) entre aptes ou inaptes ou encore voient leur prestation diminuer si ont les considère en couple. Il ne s'agit là que de quelques-unes des revendications urgentes pour lesquelles nous continuerons de lutter au quotidien en rêvant d'un revenu social universel garanti, permettant de retrouver une pleine autonomie financière.

*ROSE du Nord est un collectif de femmes vivant en situation de pauvreté. Nous défendons solidairement les droits des femmes assistées sociales et militons pour l'amélioration de leurs conditions de vie dans une approche féministe conscientisante. Vous pouvez devenir membre de ROSE du Nord en visitant notre site web: www.rosedunord.org

Annoncez vous dans L'Infobourg

Pour toute information, consultez notre kit média en ligne à compop.net/publicite

ou contactez

Marie-Ève Duchesne
au 418-522-0454 ou
comite.populaire@videotron.ca



LE BOURDON du faubourg

Actualités,
Vie de quartier,
Histoire et patrimoine,
Agenda du quartier...

Exclusivement en ligne sur
bourdonmedia.org

suivez @bourdonfaubourg sur



VIVRE, TRAVAILLER ET CONSOMMER
SAINT-JEAN-BAPTISTE



Depuis plus de 40 ans,
le Comité populaire mène
des luttes sociales.

**DEFENDRE SES DROITS,
ENSEMBLE C'EST POSSIBLE**
Mêle-toi de tes affaires!
DEVIENS MEMBRE



Comité populaire Saint-Jean-Baptiste 780, rue Sainte-Claire, 418-522-0454, comite.populaire@videotron.ca

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB

COMPOP.NET



FAITES PLAISIR
— ET —
OFFREZ UN
**DÉLIRE
GUSTATIF
EN CADEAU!**

Bon en toute occasion!



Eric's

CHOCOLATERIE CRÉATIVE
MUSÉE DU CHOCOLAT

634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
418 524-2122 | ERICCHOCOLATIER.COM